



FÉVRIER 2021

Des données actualisées sur les tenures de terrains miniers sont maintenant accessibles

Dans le cadre de nos efforts continus pour vous faire profiter d'un des systèmes d'administration des terrains miniers les plus complets au monde, nous avons mis à jour les données sur les baux, les lettres patentes et les permis d'occupation minière (POM) dans le SATM afin que vous puissiez mieux gérer vos tenures de terrains miniers et les transactions connexes.

Le SATM affiche maintenant les données sur les baux, les lettres patentes et les POM qui étaient en vigueur au 21 mai 2020.

En plus des données actualisées sur les tenures de terrains miniers, les détenteurs de tenure et leurs représentants peuvent maintenant voir les champs de données suivants lorsqu'ils visionnent l'information sur leur tenure dans le SATM :

- Date d'entrée en vigueur du loyer ou de l'impôt
- Bureau d'enregistrement immobilier
- Description juridique longue
- Ancien numéro de bail

Mises à jour prévues pour le début de 2021 :

- En ce qui concerne les renouvellements de baux, les crédits en réserve pour l'exploration et la consultation associés à l'ancien bail seront transférés au bail renouvelé.
- Nous mettrons à jour les numéros de bail dans le Visualiseur de carte du SATM, le cas échéant.
- Pour les nouveaux baux émis, nous mettrons à jour les claims miniers en faisant passer leur statut « Location déjà demandée » au statut « Loué ». Les crédits restant en réserve pour l'exploration et la consultation associés à un claim minier seront transférés au nouveau bail.
- Toute modification apportée aux données sur les baux, les lettres patentes et les POM depuis le 21 mai 2020 apparaîtront dans le SATM.

Ce que vous devez savoir :

1. Il est important de garder votre profil de client à jour dans le SATM. Vous devez prendre note que l'adresse de facturation apparaissant dans votre profil de client est uniquement associée à la correspondance pour les claims miniers non

FÉVRIER 2021

concedés par lettres patentes. Si vous devez modifier une adresse de facturation relative aux loyers et aux impôts pour des claims associés à des baux, des lettres patentes ou des POM, veuillez en aviser le ministère par courriel au mlas.ltau@ontario.ca, par télécopieur au 705 670-5863, ou par la poste au :

Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines
Section des terrains miniers – UTME
3^e étage, 933 chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 6B5

2. Nous vous demandons de signaler tout écart associé à la propriété ou au statut des tenures de terrains miniers, ainsi que tout données manquantes ou inexactes. Veuillez noter que le Visualiseur de carte du SATM ne présente qu'une quantité restreinte de renseignements sur les tenures de terrains miniers.
3. Les numéros de cote foncière (CF), les documents sur les titres et les actes enregistrés qui ont une incidence sur la propriété et les intérêts liés aux lettres patentes et aux baux miniers peuvent être obtenus en ligne par l'entremise d'ONLAND (Portail du registre foncier de l'Ontario) au www.onland.ca/ui/.
4. Des mises à jour plus fréquentes des données sur les tenures de terrains miniers sont prévues.

Pour de plus de renseignements

Si vous avez des questions à ce sujet, appelez la Section des terrains miniers au 1 888 415-9845, ou envoyez-nous un courriel à mlas.ltau@ontario.ca.